



ENQUETE SUR L'INVESTISSEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Collectivités Territoriales

EXERCICE 2014

RAPPORT DE SYNTHÈSE

2019

Sommaire

Introduction.....	2
-------------------	---

Approche méthodologique

I. Cadre conceptuel et système d'évaluation.....	5
I.1. Concepts et définitions.....	5
I.1.1. Secteur des Administrations Publiques.....	5
I.1.2. Etablissement Public à caractère Administratif (EPA)	6
I.1.3. Administrations de Sécurité Sociale.....	6
I.1.4. Collectivités Territoriales.....	6
I.1.5. Investissement.....	7
I.1.6. La Formation Brute du Capital Fixe (FBCF).....	8
I.2. Système d'évaluation.....	9
II. Méthodologie de l'enquête.....	9
II .1. Objectifs de l'enquête.....	9
II .2. Champ de l'enquête.....	10
II .3. Supports de l'enquête.....	11
II .4. Mode d'administration du questionnaire.....	11

Synthèse des résultats

A. Investissement des Administrations Publiques.....	13
B. Investissement des Collectivités Territoriales.....	15
I. Répartition des Collectivités Territoriales selon le type d'unité.....	15
II. Acquisitions d'actifs non financiers.....	16
II.1. Acquisitions d'actifs non financiers par type de Collectivité Territoriale.....	16
II.2. Acquisitions d'actifs non financiers par type d'immobilisation.....	17
II.3. Ventilation des acquisitions selon les principales composantes des catégories d'immobilisations.....	20
II.3.1 Acquisitions en bâtiment.....	20
II.3.2 Acquisitions en ouvrages de génie civil.....	21
II.3.3 Acquisitions en matériel.....	23
II.3.4 Acquisitions des immobilisations incorporelles	25
III. Ventilation par fonction des immobilisations acquises	26
IV. Financement des investissements des Collectivités Territoriales	29
V. Partenariat des Collectivités Territoriales en matière d'investissement	30
V.1. Fonctionnalité des investissements réalisés en partenariat	30
V.2. Immobilisations acquises dans le cadre des investissements en partenariat	31

Annexes

Introduction

L'investissement, qu'il soit public ou privé, occupe une place majeure dans l'économie en l'occurrence l'amélioration de la croissance économique. Il constitue un facteur déterminant dans le processus productif national et de création de richesse et d'emplois. Au Maroc, l'investissement public reste le soutien stratégique du développement économique et social. Le secteur public contribue, en effet, à la réalisation des projets d'envergure dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, les infrastructures, ...

L'investissement public au Maroc a connu, par ailleurs, plusieurs stations, à travers les temps, qui ont été fortement influencées par le contexte politique, économique et social de chaque époque de l'histoire. L'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) et la régionalisation avancée ont, en particulier, constitué un catalyseur en matière d'investissement public qui s'est considérablement accru en faveur du développement régional et de proximité dans un cadre de partenariat impliquant les différents acteurs économiques.

Dès lors, une analyse de l'investissement public et de son évolution paraît utile et nécessaire en l'absence d'un système comptable normalisé à l'ensemble des unités des Administrations Publiques (AP) et conforme aux règles d'enregistrement en droits constatés.

C'est dans ce cadre que le Haut- Commissariat au Plan (HCP) réalise l'enquête sur l'investissement du secteur des Administrations Publiques (AP), permanente depuis 1998, en vue de mesurer le volume de l'investissement réalisé par ce secteur et de déterminer sa contribution dans l'investissement global national.

Cette opération statistique concernait, dans les premières années de sa réalisation (1998, 2001 et 2005) l'ensemble des entités administratives composant le secteur des Administrations Publiques au sens de la comptabilité nationale (Ministères et institutions assimilées (Etat), Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA), Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA), Administrations de sécurité sociale et Collectivités Territoriales).

A partir de l'exercice 2007, le champ de l'enquête s'est réduit pour ne toucher que les Collectivités Territoriales, les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Administrations de sécurité sociale et ce, en raison de la possibilité d'avoir l'information concernant les autres secteurs de l'Administration Publique (Etat et SEGMA) à partir des sources administratives.

Le présent rapport relate les principaux résultats de l'enquête sur l'investissement réalisé par les Collectivités Territoriales en 2014. Les résultats relatifs au secteur des EPA et aux Administrations de sécurité sociale feront l'objet d'une publication future.

La première partie de ce document fournit le cadre conceptuel et la méthodologie adoptée pour la réalisation de cette enquête et la seconde partie présente les résultats enregistrés par le secteur des Collectivités Territoriales en matière d'investissement.

Approche méthodologique

I. Cadre conceptuel et système d'évaluation

I.1. Concepts et définitions

I.1.1. Secteur des Administrations Publiques

Le secteur des Administrations Publiques (AP) comprend, au sens de la comptabilité nationale, toutes les unités institutionnelles sous contrôle des pouvoirs publics dont la fonction principale consiste à produire des biens et services non marchands, gratuitement ou quasi gratuitement, destinés à la consommation individuelle et collective et /ou à effectuer des opérations de redistribution du revenu et de la richesse nationale.

Les ressources principales de ces unités proviennent des contributions obligatoires reçues directement ou indirectement des unités appartenant au secteur lui-même ou aux autres secteurs. Lesdites unités tiennent une comptabilité sur leur situation de recettes et de dépenses au cours de l'exercice comptable.

Le secteur des AP regroupe ainsi toutes les entités administratives situées sur le territoire national (urbain et rural) pouvant appartenir, soit aux services des pouvoirs publics centraux (législatif, judiciaire ou exécutif), soit aux pouvoirs publics locaux, soit à des organes chargés des régimes de sécurité sociale. Il comprend également les Institutions Sans But Lucratif (ISBL) contrôlées et majoritairement financées par les pouvoirs publics.

Ainsi, le secteur couvre les entités administratives suivantes :

- Ministères, services assimilés et institutions (Etat) ;
- Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) ;
- Administrations de sécurité sociale ;
- Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA) ;
- Collectivités Territoriales.

Par ailleurs, et en raison de la disponibilité de l'information sur l'investissement de l'Etat et des SEGMA, l'enquête s'adresse uniquement aux sous-secteurs suivants :

I.1.2. Etablissement Public à caractère Administratif (EPA)

Un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) est un service public contrôlé, suivi, subventionné par le ministère de tutelle et chargé généralement d'une mission administrative. C'est un moyen d'action de l'Etat, il est considéré à la fois comme un mode de décentralisation et un mode particulier de gestion du service public. Sur le plan pratique, un établissement public dispose d'un budget autonome et son personnel est payé totalement ou partiellement sur le budget de l'Etat.

Quant aux établissements publics à caractère commercial et industriel qui ont un statut de droit privé, ils sont exclus du champ de l'enquête.

I.1.3. Administrations de Sécurité Sociale

Le sous-secteur des administrations de sécurité sociale comprend toutes les unités de sécurité sociale chargées du recouvrement des cotisations et du versement des prestations sociales.

Il couvre tous les salariés du secteur public et du secteur privé et assure aux intéressés une protection contre les risques de maladie, maternité, invalidité, vieillesse, survie, décès, chômage et il sert des prestations familiales.

I.1.4. Collectivités Territoriales

Les Collectivités Territoriales sont, selon les articles 135, 136 et 137 de la constitution du 29 juillet 2011 : les régions, les préfectures, les provinces et les communes. Toute autre Collectivité Territoriale est créée par loi. Elles élisent des assemblées chargées de gérer démocratiquement leurs affaires dans les conditions déterminées par la loi. Ces collectivités sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les Collectivités Territoriales sont autorisées par la loi, à se regrouper et à établir des coopérations volontaires pour assurer une mutualisation des moyens et des ressources au bénéfice du développement local. La coopération intercommunale prend forme à travers les groupements de communes.

Les différentes catégories de Collectivités Territoriales ne suivent pas toutes les mêmes règles de fonctionnement et n'ont pas le même statut. Il n'existe pas de lien hiérarchique entre elles, et aucune Collectivité Territoriale n'exerce de tutelle sur une autre. Sauf pour les arrondissements qui accomplissent leurs missions sous le contrôle et la responsabilité du conseil communal.

I.1.5. Investissement

Au sens le plus large, l'investissement est l'acquisition de biens de production. C'est le flux qui alimente le stock de capital. Celui-ci englobe deux flux contraires :

- Le premier, l'acquisition de biens nouveaux, permet d'accroître le capital : c'est l'investissement brut.
- Le second, moins important, correspond à l'usure, au déclassement, et à l'obsolescence du capital antérieur. Pour compenser cette diminution du stock du capital, l'unité de production a la possibilité de mettre de côté des sommes nécessaires pour financer le remplacement de tout ou partie de ces équipements : c'est l'amortissement.

L'investissement net est alors la différence entre l'investissement brut et l'amortissement. L'investissement correspond ainsi aux dépenses destinées à accroître les revenus futurs des unités de production.

I.1.6. La Formation Brute du Capital Fixe (FBCF)

Au sens de la comptabilité nationale, l'investissement correspond à la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF). Cette grandeur est mesurée par la valeur totale des acquisitions nettes des cessions d'actifs fixes, y compris la valeur des actifs fixes réalisés par les entités pour leur compte propre (travaux faits par l'entité pour elle-même).

Les actifs fixes correspondent aux immobilisations corporelles et incorporelles issues du processus de production. Ils sont utilisés pendant plus d'un an, c'est-à-dire qu'ils doivent figurer durablement dans le patrimoine de l'entité.

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement des constructions (bâtiments et ouvrages d'infrastructures), du matériel et des améliorations majeures apportées à ces immobilisations (grosses réparations et aménagements).

Les améliorations majeures des immobilisations sont des travaux dont l'objet est d'apporter des changements significatifs à certaines des caractéristiques des immobilisations pour augmenter leur durée d'utilisation. Il s'agit, entre autres, de la rénovation, l'agrandissement, la reconstruction, l'extension d'une construction, les travaux d'amélioration des terrains, ... Toutefois, les travaux courants d'entretien et de réparation ne font pas partie de cette catégorie.

Les immobilisations incorporelles peuvent également être considérées comme des investissements dans la mesure où elles permettent d'accroître la capacité de production future de l'entreprise. Il en est ainsi des dépenses de recherche-développement, de la prospection minière, d'acquisition de logiciels, des bases de données...

La FBCF est réalisée par les entreprises, ou les Administrations Publiques (bâtiments administratifs, établissements scolaires, infrastructures routières...) mais aussi par les ménages dont l'acquisition des logements est considérée comme un investissement. Tous les autres achats de biens durables des ménages sont traités en consommation finale.

I.2. Système d'évaluation

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête se rapportent aux opérations réalisées par les Collectivités Territoriales et les EPA entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année de référence (2014) et ce, en respectant le principe de droits constatés.

L'enregistrement sur la base des droits constatés correspond à l'acte de la réalisation effective de l'opération économique, alors que l'enregistrement budgétaire s'intéresse uniquement aux encaissements et décaissements. Le droit constaté correspond au mode d'enregistrement préconisé par la comptabilité nationale.

Ainsi, les valeurs correspondantes à chaque catégorie d'investissement doivent être enregistrées au moment de l'acquisition ou/et de cessions des actifs non financiers. L'achat d'un bien de capital fixe est enregistré lorsque la propriété du bien est transférée et non lorsque le paiement correspondant est effectué.

II. Méthodologie de l'enquête

II.1. Objectifs de l'enquête

Les objectifs assignés à l'enquête consistent à :

- Evaluer la valeur des investissements réalisés par les Collectivités Territoriales, les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Administrations de sécurité sociale et mesurer leur contribution dans l'investissement national ;
- Connaitre la structure des investissements réalisés par type d'actif ;
- Déterminer les transferts en capital par destination (subventions d'équipement ou aides à l'investissement) ;
- Procéder à la ventilation fonctionnelle des investissements ;
- Déterminer les sources de financement des investissements ;
- Evaluer la valeur des investissements des Collectivités Territoriales, des EPA et des Administrations de sécurité sociale qui sont réalisés en partenariat avec les autres agents économiques.

II .2. Champ de l'enquête

Sur tout le territoire national, l'enquête cible, d'une manière exhaustive, trois types d'unités institutionnelles relevant du secteur des Administrations Publiques. Il s'agit des :

a- Collectivités Territoriales :

- Les conseils régionaux
- Les conseils provinciaux et préfectoraux
- les communes urbaines
- les communes rurales
- les arrondissements
- les groupements de communes

b- Etablissements Publics à caractère Administratif :

- Les universités et les facultés
- Les chambres de commerce, d'industrie et des services
- Les chambres d'agriculture
- Les chambres d'artisanat
- Les académies régionales de l'éducation et de la formation
- Les agences urbaines
- Les centres hospitaliers
- Les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA)
- Certaines écoles supérieures
- Autres EPA

c- Administrations de sécurité sociale :

- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- L'Agence Nationale d'Assurance Maladie (ANAM)
- La Caisse Marocaine de Retraite (CMR)
- Le Régime Collectif des Allocations de Retraite (RCAR)

- La Caisse Nationale des Organismes de Protection Sociale (CNOPS)
- Autres

II .3. Supports de l'enquête

La réalisation de cette enquête a nécessité la conception de deux types de questionnaires (questionnaire EPA et questionnaire Collectivités Territoriales) dont la structure principale est similaire, à l'exception de quelques spécificités relatives aux deux secteurs étudiés.

Chaque questionnaire se compose des principaux volets suivants :

- Identification de l'entité administrative ;
- Acquisitions et cessions des immobilisations ;
- Ventilation par fonction des immobilisations acquises ;
- Evaluation des immobilisations incorporelles (cas des EPA) ;
- Sources de financement des investissements ;
- Projets d'investissement réalisés en partenariat.

II .4. Mode d'administration du questionnaire

Vu la nature complexe du champ de l'enquête et du caractère spécifique des données à recueillir, le HCP s'est vu nécessaire de procéder à une enquête par entrevue directe.

Des mesures de sensibilisation ont, par ailleurs, précédé la visite des enquêteurs. D'une part, des lettres de sensibilisation et des notes explicatives ont été envoyées aux EPA. Et d'autre part, les secrétaires généraux des Collectivités Territoriales ont été convoqués, au niveau de la Wilaya ou de la province, pour leur présenter l'enquête et le mode de remplissage des questionnaires.

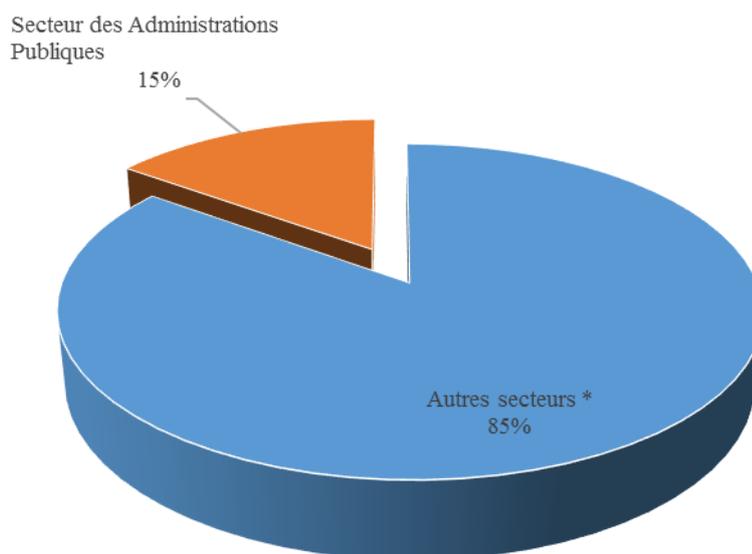
Synthèse des résultats

A- Investissement des Administrations Publiques en 2014

Les dépenses d'investissement du secteur des AP correspondent aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles et aux travaux pour compte propre réalisés durant l'exercice de référence de l'enquête.

En 2014, la FBCF nationale a été estimée à 274 028 millions de dirhams. Le secteur des Administrations Publiques a contribué à cette grandeur avec 41 071 millions de dirhams, soit près de 15%.

Graphique 1 : Participation des Administrations Publiques à la FBCF nationale

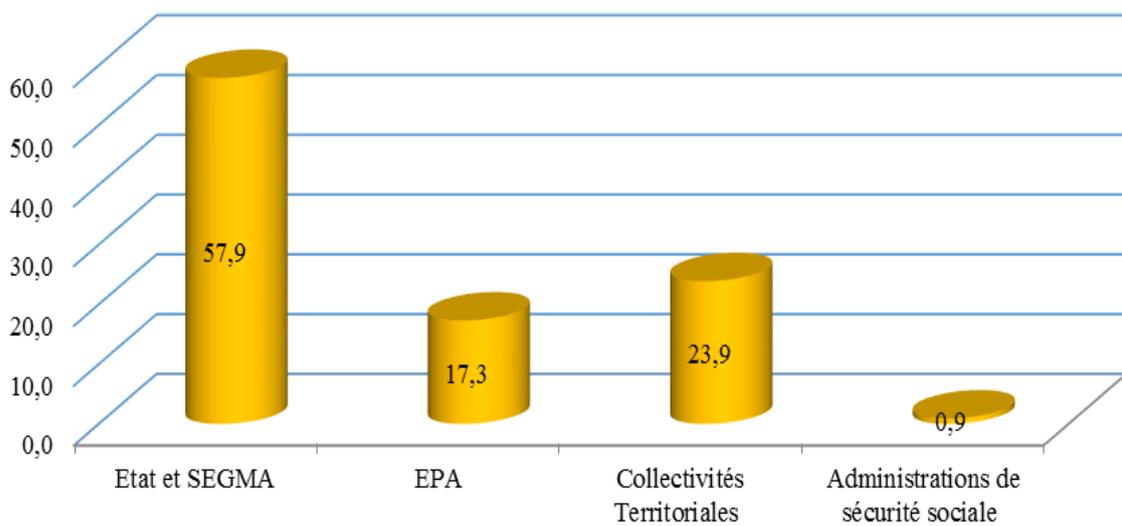


Par ailleurs, la structure de la FBCF réalisée par le secteur des AP par type d'unités fait apparaître que l'Etat et les SEGMA en ont réalisé plus de la moitié avec près de 23.8 milliards de dirhams. Les Collectivités Territoriales et les EPA, quant à eux, ont contribué à cette grandeur avec des taux respectifs de 24% et 17.3%.

* Il s'agit des entreprises, des Institutions Sans But Lucratif (ISBL) et des ménages

Les Administrations de Sécurité Sociales ont, toutefois, réalisé des acquisitions nettes des cessions d'une valeur de 372 millions de dirhams ; soit seulement 0.9% de la FBCF des Administrations Publiques.

Graphique 2 : FBCF des Administrations Publiques par type d'unité

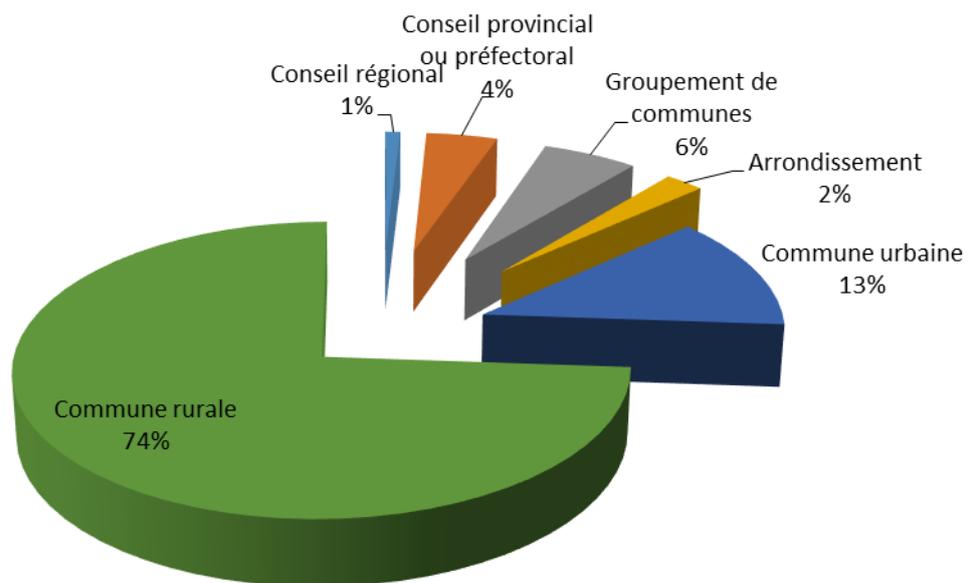


B- Investissement des Collectivités Territoriales

I. Répartition des Collectivités Territoriales selon le type d'unité

Le territoire marocain se caractérise par la prédominance du monde rural. Ce constat se concrétise par la forte présence des communes rurales dans la structure des Collectivités Territoriales. En effet, les communes rurales représentent presque les trois quarts des collectivités alors que les communes urbaines ne représentent que 13%. Les conseils régionaux arrivent en dernier lieu avec 1% devancés respectivement par les groupements de communes avec 6%, les conseils provinciaux ou préfectoraux avec 4% et les arrondissements avec 2%.

Graphique 3 : Répartition des Collectivités Territoriales selon le type d'unité (en %)



II. Acquisitions d'actifs non financiers

II.1. Acquisitions d'actifs non financiers par type de Collectivité Territoriale

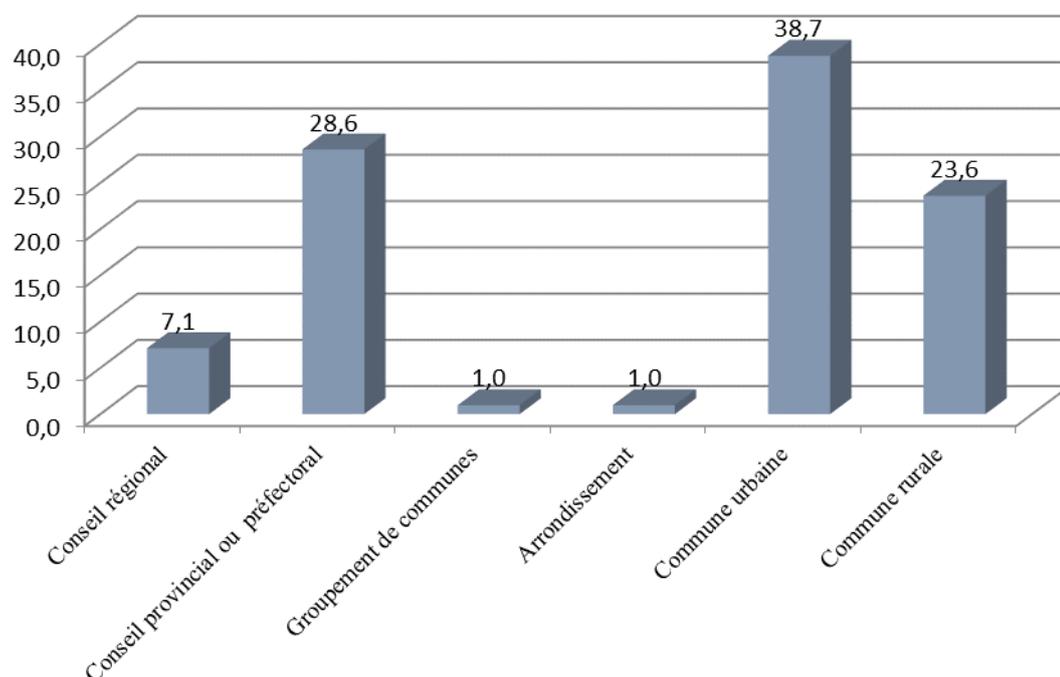
Plus de deux tiers de l'investissement des Collectivités Territoriales est réalisé par les communes urbaines et les conseils provinciaux ou préfectoraux

Une analyse de l'investissement par type de Collectivité Territoriale révèle que les dépenses d'investissement sont assurées essentiellement par les communes urbaines (38.7%), les conseils provinciaux ou préfectoraux (28.6%) et les communes rurales (23.6%).

Les conseils régionaux, quant à eux, ont contribué à cette grandeur avec seulement 7%, tandis que les arrondissements et les groupements de communes y ont participé avec des taux très faibles avoisinant 1% du total pour chaque type de CT.

Par ailleurs, il importe de signaler, à ce niveau, que malgré l'importance des communes rurales en termes d'effectif (74%), celles-ci ne contribuent que par 23.6% au total de l'investissement global réalisé par les Collectivités Territoriales.

Graphique 4 : Répartition des acquisitions des actifs non financiers par type de Collectivité Territoriale



II.2. Acquisitions d'actifs non financiers par type d'immobilisation

Les Collectivités Territoriales investissent principalement dans les ouvrages de génie civil

Au cours de l'année 2014, l'investissement des Collectivités Territoriales s'est établi à près de 10,5 milliards de dirhams en quasi-stagnation par rapport à l'année 2011. Une grande partie de cet investissement a porté sur les ouvrages de génie civil avec un montant de 6,6 milliards de dirhams, soit près de 63% du total.

Comparée à 2011, la valeur des investissements allouée au génie civil a connu une diminution de l'ordre de 9,8%.

Quant à l'investissement dans le secteur des bâtiments (logements et bâtiments non résidentiels), il représente 17 % du total des investissements des Collectivités Territoriales. L'investissement dans ce domaine s'est établi à 1,8 milliards de dirhams en 2014 enregistrant ainsi une augmentation de 20% par rapport à 2011.

L'acquisition du matériel, quant à elle, n'a pas dépassé 10% du total des acquisitions en actifs non financiers connaissant ainsi une baisse par rapport à l'année 2011.

Les acquisitions des Collectivités Territoriales en terrains ont, par ailleurs, connu une forte évolution par rapport à 2011 passant ainsi de 271.4 millions de dirhams (2.6%) à plus 730.5 millions de dirhams (7%).

Tableau 1 : Acquisitions d'actifs non financiers des Collectivités Territoriales par type d'immobilisation

Valeurs en milliers de dhs

Nature d'immobilisations	2011		2014	
	Valeur	%	valeur	%
Immobilisations corporelles	10 288 669	98,3	10 336 571	98,5
Terrains	271 443	2,6	730 581	7
Bâtiments (Résidentiels et non résidentiels)	1 499 686	14,3	1 800 005	17,1
Ouvrages de génie civil	7 293 133	69,7	6 577 205	62,7
Matériel	1 071 970	10,2	1 050 630	10
Autres immobilisations corporelles	152 437	1,5	178 150	1,7
Immobilisations incorporelles	181 065	1,7	157 563	1,5
Total	10 469 734	100	10 494 134	100

La structure des investissements reste quasiment la même chez les différents types de Collectivités Territoriales

En effet, plus de 55% des acquisitions d'actifs non financiers des conseils régionaux ont concerné les ouvrages de génie civil, suivis par les bâtiments (26.4%) et le matériel (15.3%).

Le même constat est observé pour les conseils provinciaux et préfectoraux. Ces derniers ont, en effet, accordé plus de 57% de leurs dépenses d'investissement aux ouvrages de génie civil et 20% aux bâtiments. L'acquisition des terrains s'avère aussi importante pour ce type de collectivité avec plus de 509 millions de dirhams, soit 17% du total.

Les ouvrages de génie civil restent également l'investissement dominant des arrondissements (plus de trois quart de leurs dépenses d'investissement), des communes urbaines (près de 69%) et des communes rurales (près de 63%).

Quant aux groupements de communes, ils ont consacré 42% de leurs investissements au matériel et 29,4% aux travaux de génie civil. Les bâtiments, quant à eux, ont absorbé 20.2% des dépenses d'investissement de cette catégorie de collectivité.

Tableau 2 : Répartition des acquisitions d'actifs non financiers par catégorie d'immobilisation et selon le type de Collectivité Territoriale

Valeurs en milliers de dhs

Catégories d'immobilisations	Conseil régional		Conseil provincial ou préfectoral		Groupement de communes		Arrondissement		Commune urbaine		Commune rurale	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Immobilisations corporelles	727 775	97,4	2 997 564	99,7	99 504	99,8	99 918	98,9	3 968 639	97,7	2 443 171	98,7
Terrains	2098	0,3	509 184	16,9	7827	7,9	40	0,1	163 423	4	48 009	1,9
Bâtiments (Résidentiels et non résidentiels)	197 432	26,4	595 827	19,8	20 186	20,2	13 729	13,6	563 448	13,9	409 383	16,6
Ouvrages de génie civil	412 760	55,3	1 716 685	57,1	29 336	29,4	77 456	76,6	2 789 140	68,7	1 551 828	62,7
Matériels	114 484	15,3	173 197	5,8	41 723	41,9	8094	8	290 023	7,1	423 109	17,1
Autres	1001	0,1	2671	0,1	432	0,4	599	0,6	162 605	4	10 842	0,4
Immobilisations incorporelles	19 447	2,6	9397	0,3	203	0,2	1 148	1,1	94 785	2,3	32 583	1,3
Total	747222	100	3006961	100	99707	100	101066	100	4063424	100	2475754	100

Les Communes urbaines accaparent les parts les plus importantes des investissements des Collectivités Territoriales en ouvrages de génie civil et en immobilisations incorporelles

Les acquisitions en ouvrages de génie civil qui constituent le domaine d'investissement le plus attractif des Collectivités Territoriales (près de 63% de l'investissement global de ce secteur) sont réalisées en grande partie (42.3%) par les communes urbaines. Ces dernières ont également contribué avec des parts importantes (plus de 60%) aux investissements du secteur (CT) en immobilisations incorporelles.

Tandis qu'en ce qui concerne les terrains et les bâtiments, les conseils provinciaux et préfectoraux constituent les principaux investisseurs en ces types d'immobilisation avec des taux respectifs de 70% et 33%.

Les acquisitions des Collectivités Territoriales en matériels ont, quant à eux, été réalisées principalement par les communes rurales qui ont contribué avec plus de 40% aux dépenses d'investissement en ce type d'immobilisation.

Tableau 3 : Répartition des acquisitions d'actifs non financiers selon le type de Collectivité Territoriale et par nature d'immobilisation

Catégories d'immobilisations	Conseil régional	Conseil provincial ou préfectoral	Groupement de communes	arrondissement	Commune urbaine	Commune rurale	Total
Immobilisations corporelles	7	29	1	1	38,4	23,6	100
Terrains	0,3	69,6	1,1	0	22,4	6,6	100
Bâtiments	11	33,1	1,1	0,8	31,3	22,7	100
Ouvrages de génie civil	6,3	26,1	0,5	1,2	42,3	23,6	100
Matériels	10,9	16,5	4	0,8	27,6	40,2	100
Autres	0,6	1,5	0,2	0,3	91,3	6,1	100
Immobilisations incorporelles	12,3	6	0,1	0,7	60,2	20,7	100

II.3. Ventilation des acquisitions selon les principales composantes des catégories d'immobilisations

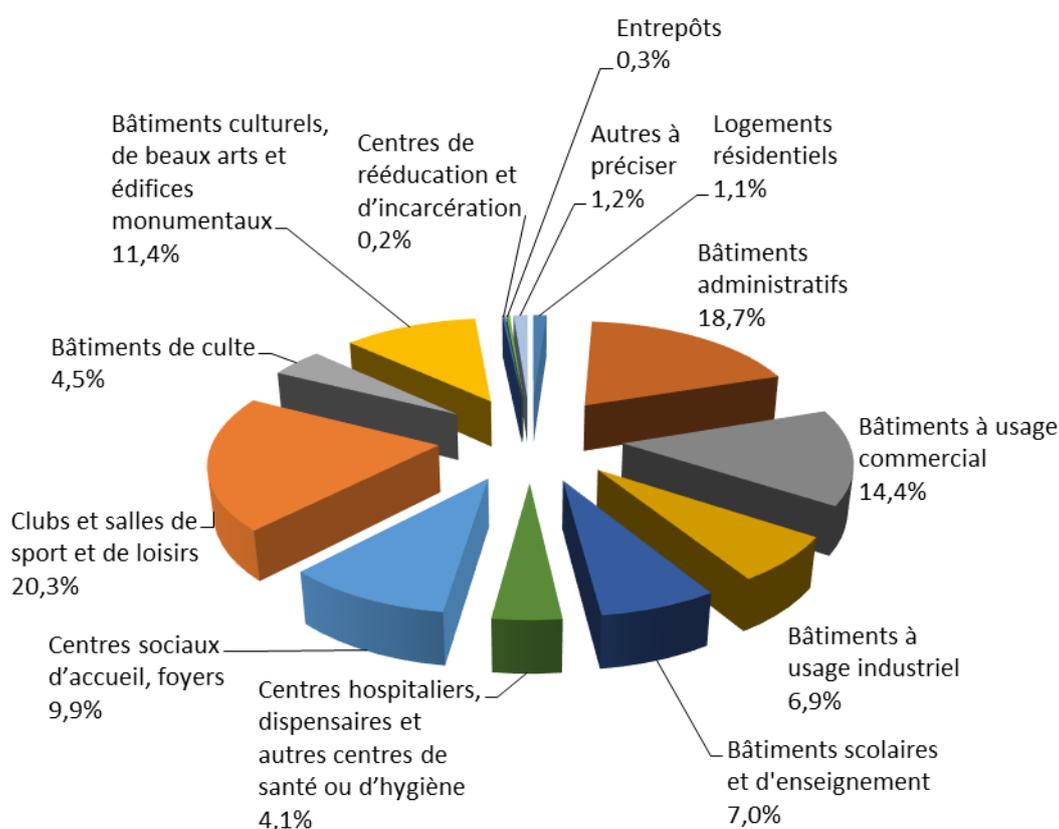
II.3.1. Acquisitions en bâtiment

En matière de bâtiment, les Collectivités Territoriales préfèrent investir dans les "Clubs et salles de sport et de loisir"

Il ressort du graphique 5 que 20.3% des dépenses d'investissement allouées au bâtiment par les Collectivités Territoriales est absorbée par la rubrique "Clubs et salles de sport et de loisir" suivie par les "Bâtiments administratifs" avec 18.7% et les "Bâtiments à usage commercial" avec 14.4%.

Quant aux "logements résidentiels", les investissements des Collectivités Territoriales dans ce type d'immobilisation sont très faibles et ne représentent que 1%.

Graphique 5 : Acquisitions en bâtiments résidentiels et non résidentiels des Collectivités Territoriales en 2014 (en %)



Les Collectivités Territoriales orientent leurs investissements beaucoup plus vers les «maisons de jeunesse et foyers" et "clubs et salles de spectacle" en comparaison avec 2011

Entre 2011 et 2014, les Collectivités Territoriales ont baissé les parts des dépenses d'investissement consacrées aux rubriques: bâtiments administratifs (de 30.7% à 19%), bâtiments scolaires et d'enseignement (de 12.4% à 7%) et bâtiments à usage commercial (de 18.7% à 14.6%) ; et ce, en faveur des rubriques «maisons de Jeunesse et foyers », « clubs et salles de spectacle » qui ont enregistré une hausse en terme de poids allant respectivement de 7.9% à 10 % et de 8% à 20.6%.

Par ailleurs, les parts d'investissements allouées aux locaux sanitaires et aux bâtiments de culte ont connu presque une stagnation.

Tableau 4 : Acquisitions des Collectivités Territoriales en Bâtiments (n.c les logements)

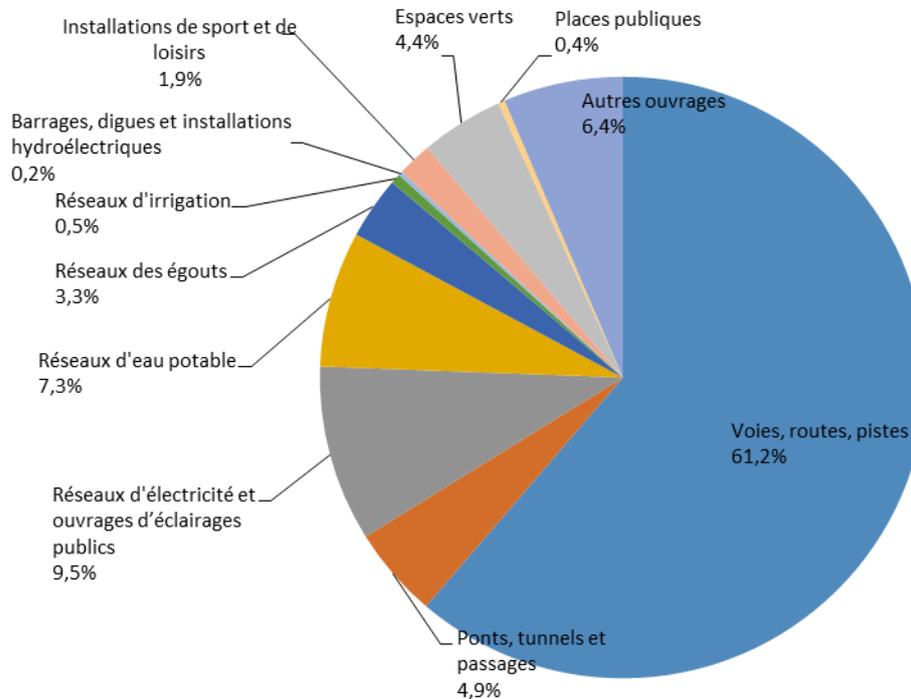
Valeurs en milliers de dhs

Catégorie de bâtiments	2011		2014	
	Valeur	%	Valeur	%
Bâtiments scolaires et d'enseignement	179 925	12,4	125 419	7,0
Bâtiments administratifs	446 284	30,7	336 747	19,0
Bâtiments à usage commercial	271 964	18,7	259 568	14,6
Locaux sanitaires	65 930	4,5	73 706	4,1
Maisons de jeunesse et foyers	115 253	7,9	178 555	10,0
Clubs et salles de spectacles	117 096	8,0	365 624	20,6
Bâtiments de culte	58 551	4,0	80 208	4,5
Autres bâtiments	200 865	13,8	359 680	20,2
Total	1 455 868	100	1 779 507	100

II.3.2 Acquisitions en ouvrages de génie civil

Les investissements des Collectivités Territoriales en ouvrages de génie civil restent dominés par les voies, les routes et les pistes.

La rubrique “ Voies, routes et pistes “ accapare la plus grande part des dépenses d'investissement des Collectivités Territoriales dans la catégorie “Ouvrages de génie civil“ enregistrant presque les deux tiers (61%). Elle est suivie respectivement par les deux rubriques “ Réseaux d'électricité et ouvrages d'éclairages publics “ et “ Réseaux d'eau potable “ avec (9.5%) et (7.3%) (Graphique 6).

Graphique 6 : Acquisitions en ouvrages de génie civil des Collectivités Territoriales en 2014 (en %)

En dépit de la prédominance des rubriques " Voies, routes et pistes " et " Réseaux d'électricité et d'eau " dans la structure des dépenses d'investissement allouées aux ouvrages de génie civil, le tableau 5 enregistre une tendance à la baisse entre les deux exercices 2011 et 2014. Le même constat est observé au niveau des dépenses d'investissement affectées aux installations sportives et de loisirs.

Quant aux ponts, tunnels et passages, leurs dépenses d'investissement se sont améliorées en termes de structure en comparaison avec celles de 2011.

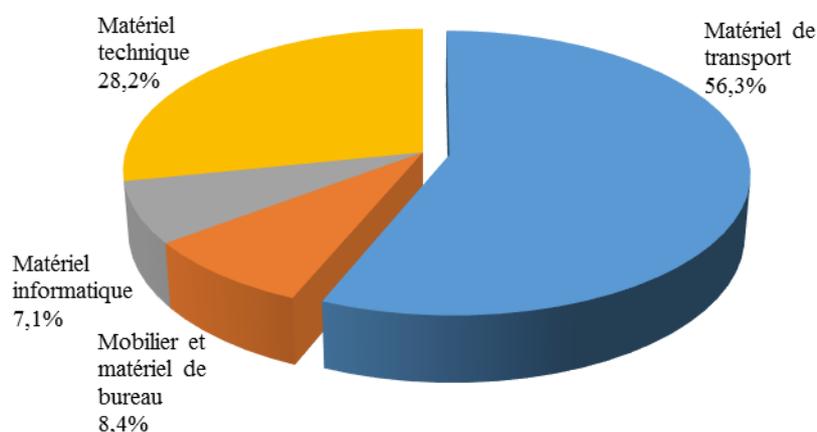
Tableau 5 : Acquisitions des Collectivités Territoriales en ouvrages de génie civil*Valeurs en milliers de dhs*

Catégorie d'ouvrages de génie civil	2011		2014	
	Valeur	%	Valeur	%
Voies, routes et pistes	4 781 564	65,6	4 024 126	61,2
Réseaux d'électricité et d'eau	1 396 631	19,1	1 100 573	16,8
Installations sportives et de loisirs	227 008	3,1	121 560	1,9
Ponts, tunnels et passages	155 308	2,1	321 008	4,9
Barrages, digues et installation hydroélectrique, Ports et jetés	14 244	0,2	13 954	0,2
Réseaux d'irrigation	18 920	0,3	35 270	0,5
Autres ouvrages	699 458	9,6	960 714	14,5
Total	7 293 133	100	6 577 205	100

II.3.3 Acquisitions en matériel

Le matériel du transport a gardé son poids dans les acquisitions des Collectivités Territoriales en matériel entre 2011 et 2014

En ce qui concerne les acquisitions en matériel, les Collectivités Territoriales ont réservé plus de la moitié de leurs dépenses d'investissement (56.3%) au matériel de transport et plus de 28% au matériel technique ; le reste est absorbé respectivement par le mobilier et matériel de bureau avec (8.4%) et le matériel informatique avec (7.1%) (Graphique 7)

Graphique 7 : Acquisitions en matériels des Collectivités Territoriales en 2014 (en %)

Le matériel du transport a, par ailleurs, maintenu sa première position dans la structure des acquisitions en matériels voire même amélioré entre les deux exercices 2011 et 2014 allant de 54.6% à 56.3%. (Tableau 6).

Les dépenses allouées au matériel technique ont connu également une amélioration entre les deux exercices passant de 20.1% à 28.2% ; ceci étant au détriment des deux rubriques " Mobilier et matériel de bureau " et " Matériel informatique " qui ont baissé respectivement de 16.9% à 8.4% et de 8.4% à 7.1%.

Tableau 6 : Acquisitions des Collectivités Territoriales en matériels

Valeurs en milliers de dhs

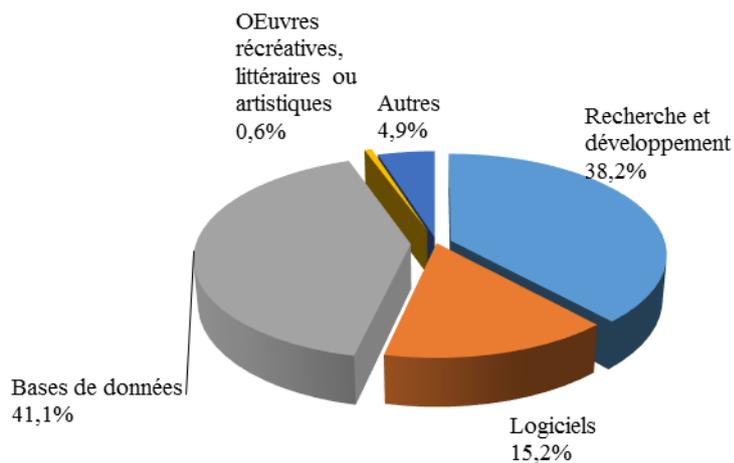
Catégorie de matériels	2011		2014	
	Valeur	%	Valeur	%
Matériel de transport	585 081	54,6	591 700	56,3
Mobilier et matériel de bureau	181 197	16,9	88 193	8,4
Matériel informatique	90 221	8,4	74 008	7,1
Matériel technique	215 471	20,1	296 729	28,2
Total	1 071 970	100	1 050 630	100

II.3.4 Acquisitions des immobilisations incorporelles

Presque 80% des dépenses d'investissements des Collectivités Territoriales en immobilisations incorporelles est réservé aux bases de données et aux recherches et développement

En termes d'immobilisations incorporelles, les Collectivités Territoriales ont consacré, en 2014, plus de 41% de leurs dépenses d'investissement aux bases de données et 38.2% à la recherche et développement. Les logiciels, quant à eux, n'ont absorbé que 15.2% de ces dépenses et les œuvres récréatives, littéraires ou artistiques y ont participé avec 0.6% seulement (graphique 8).

Graphique 8 : Acquisitions en immobilisations incorporelles des Collectivités Territoriales en 2014 en (%)



III. Ventilation par fonction des immobilisations acquises

Presque les deux tiers des investissements des Collectivités Territoriales ont été réalisés dans les "affaires économiques" et les "équipements collectifs"

La ventilation par fonction des immobilisations est présentée en se basant sur la Classification des Fonctions des Administrations Publiques (COFOG) développée par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).

L'analyse par fonction des immobilisations acquises a pour objectif de donner une vision sur les destinations des investissements des entités administratives.

Cette analyse a révélé qu'en 2014, les Collectivités Territoriales ont investi plus dans les équipements collectifs (33%) et les affaires économiques (31.3%). L'investissement dans le domaine de "culte, loisirs, culture et sport" représente, quant à lui, 12.3% du total des acquisitions, suivi des "services généraux, ordre et sécurité publics" avec 9.3% et de la "protection de l'environnement" avec 7.7%.

Les acquisitions des Collectivités Territoriales destinées à l'enseignement et la formation professionnelle et au domaine de la santé restent, toutefois, faibles avec des taux respectifs de 2% et 1.5% du total des acquisitions du secteur.

Tableau 7 : Acquisitions des immobilisations des Collectivités Territoriales par fonction

Valeurs en milliers de dhs

Fonctions	2014	
	Valeur	%
Services généraux ordre et sécurité publics	977 597	9,3
Affaires économiques	3 281 370	31,3
Protection de l'environnement	806 526	7,7
Equipements collectifs	3 461 699	33,0
Santé et hygiène	158 397	1,5
Culte loisirs culture et sport	1 293 413	12,3
Enseignement et formation professionnelle	209 357	2,0
Actions sociales et assistance	304 482	2,9
Autres fonctions	1 293	0,0
Total	10 494 134	100

90% des investissements des Collectivités Territoriales de finalité sociale et assistance concernent les bâtiments

La ventilation fonctionnelle par type d'immobilisations acquises par les Collectivités Territoriales en 2014 fait apparaître les résultats suivants :

- Les acquisitions réalisées dans le domaine des "services généraux ordre et sécurité publics" ont concerné principalement le matériel et les bâtiments avec des taux respectifs de 47.7% et 28.3%.
- Les investissements des CT destinés aux "actions sociales et assistance", à "l'enseignement et la formation professionnelle" et au «culte, loisirs, culture et sport" ont été orientés principalement vers la construction des bâtiments avec des taux respectifs de 89.2%, 60.2% et 47.5%.
- Les acquisitions en ouvrage de génie civil constituent le champ d'investissement privilégié des Collectivités Territoriales dans les domaines relatifs aux équipements collectifs (94%), aux affaires économiques (80.1%) et à la protection de l'environnement (64.5%).

Tableau 9 : Structure fonctionnelle des acquisitions par nature d'immobilisation

Types de fonctions	Terrains	Bâtiments	Ouvrages de génie civil	Matériel	Logiciels	Recherche & développement	Autres	Total
Services généraux ordre et sécurité publics	7,7	28,3	3,5	47,7	8,9	2,8	1,1	100
Affaires économiques	1,5	11,9	80,1	5,5	0,1	0,8	0,1	100
Protection de l'environnement	4	3,9	64,5	6,7	0	0,1	20,8	100
Equipements collectifs	0,5	0,7	94	4,5	0,1	0,1	0,1	100
Santé et hygiène	1,4	40	15	43,5	0	0	0,1	100
Culte loisirs culture et sport	42,3	47,5	8,7	1,4	0	0	0,1	100
Enseignement et formation professionnelle	0,8	60,2	0,7	38,1	0,1	0,1	0	100
Actions sociales et assistance	0,7	89,2	0,3	9,5	0	0,1	0,2	100
Autres fonctions	0	54,2	42,7	0	0	3,1	0	100

IV. Financement des investissements des Collectivités Territoriales

50% des investissements des Collectivités Territoriales sont financés par l'excédent

Pour financer leurs investissements, les Collectivités Territoriales font recours à diverses formes de financement (Excédent, TVA, fonds de concours,...).

En 2014, la moitié des investissements des Collectivités Territoriales a été financée par l'excédent, tandis que 22% du financement provient de la TVA.

Le FEC quant à lui ne contribue au financement des investissements des CT qu'à hauteur de 8.3% accordant, dans près de 79% des cas, des crédits à long terme.

De son côté, le financement à travers les subventions d'équipements n'a représenté que 6.7% du total du montant de financement des acquisitions.

Les Collectivités Territoriales ont également financé 3% de leurs investissements en ayant recours aux subventions destinées au fonctionnement.

Tableau 10 : Sources de financement des Collectivités Territoriales

Valeurs en milliers de dhs

Source de financement	Financements des investissements	%
Excédent	5 178 746	49,3
TVA	2 296 768	21,9
Cessions et réductions d'immobilisations	32	0,0
Subventions d'équipements	699 706	6,7
Subventions de fonctionnement	309 029	2,9
Fonds de concours	898 353	8,6
Dons	74 453	0,7
Emprunts auprès du FEC	867 510	8,3
à long terme	683 796	6,5
à moyen terme	118 792	1,2
à court terme	64 922	0,6
Emprunts intérieurs auprès des autres établissements de crédit	100 683	0,9
à long terme	96 848	0,9
à moyen terme	3 835	0,0
à court terme	0	0,0
Autres sources de financements à préciser	68 854	0,7
Total	10 494 134	100

V. Partenariat des collectivités territoriales en matière d'investissement

Les Collectivités Territoriales réalisent certains projets d'investissement en collaboration avec d'autres agents économiques : Etat, entreprises, ISBL et ce, dans le cadre d'un contrat de partenariat.

Les projets en partenariat peuvent concerner les acquisitions l'entretien, la maintenance ou l'aménagement des terrains, des constructions, des ouvrages ou d'équipements nécessaires au service public et également certains actifs immatériels tels que les logiciels, les bases de données, la recherche et le développement...

Chaque partenaire apporte, en effet, sa contribution à ces projets d'investissement sous forme de ressources financières, humaines ou techniques et participe également au processus de décision.

L'objet de cette partie du rapport est d'évaluer la contribution matérielle des Collectivités Territoriales dans les investissements réalisés en collaboration avec d'autres entités. Cette contribution peut être :

- par des immobilisations acquises par la CT en 2014 ;
- par des immobilisations acquises par la CT avant 2014 ;
- uniquement par des versements au maître d'ouvrage du projet pour l'acquisition ou la construction d'un ouvrage donné.

V.1. Fonctionnalité des investissements réalisés en partenariat

Près de 46% des investissements réalisés en partenariat par les Collectivités Territoriales sont destinés aux affaires économiques

Au cours de 2014, les Collectivités Territoriales ont participé avec un montant de près de 1.2 milliard de dirhams aux projets d'investissement réalisés dans un cadre partenarial. Ces projets ont concerné principalement les "affaires économiques" (45.8%), les "équipements collectifs"(16.6%), le "culte, loisirs, culture et sport" (14.9%).

Les "services généraux, ordre et sécurité publics" ont par ailleurs absorbé près de 9% des investissements des Collectivités Territoriales réalisés en partenariat. Le secteur de "l'enseignement et formation professionnelle" n'a, quant à lui, bénéficié que de 6.7% de la valeur de cet investissement.

Tableau 11 : Répartition fonctionnelle des investissements des Collectivités Territoriales réalisés en partenariat

Valeurs en milliers de dhs

Type de fonctions	Investissements en partenariat	
	Valeur	%
Services généraux ordre et sécurité publics	103 291	8,8
Affaires économiques	538 996	45,8
Protection de l'environnement	32 939	2,8
Equipements collectifs	195 800	16,6
Santé et hygiène	21 341	1,8
Culte loisirs culture et sport	175 698	14,9
Enseignement et formation professionnelle	78 906	6,7
Actions sociales et assistance	28 776	2,5
Autres fonctions	746	0,1
Total	1 176 493	100

V.2. Immobilisations acquises dans le cadre des investissements en partenariat

Les projets de construction absorbent près de 86% des investissements réalisés en partenariat

Les investissements réalisés par les Collectivités Territoriales en partenariat avec les autres entités (Etat, Entreprises, Autres CT,...) ont concerné principalement les constructions (soit 85.5%).

En effet, 65.1% du montant global consacré par les CT pour la réalisation de ces projets de partenariat a été dépensé principalement dans les ouvrages de génie civil et 20.4% dans la construction des bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Les Collectivités Territoriales ont également participé aux projets de partenariat avec des terrains d'une valeur de plus de 110 millions de dirhams, soit 9.4% du montant global investi par ce secteur dans les investissements intégrés.

Par ailleurs près de 5% de l'enveloppe globale investie par les CT dans le cadre des projets en partenariat a été réservé à l'acquisition des machines et matériels (matériel de transport, mobilier et matériel de bureau, matériel informatique, matériel technique) et seulement 0.2% à la réalisation des immobilisations incorporelles.

Tableau 12 : Répartition des investissements des collectivités territoriales réalisés en partenariat par type d'immobilisation

Valeurs en milliers de dhs

Type d'immobilisations	Valeur	%
Terrains	110 301	9,4
Constructions	1 005 709	85,5
Logements	5 988	0,5
Bâtiments non résidentiels	234 175	19,9
Ouvrages de génie civil	765 546	65,1
Machines et Matériels	55 950	4,7
Matériel de transport	43 475	3,7
Mobilier et Matériel de bureau	1 691	0,1
Matériel informatique	103	0,0
Matériel technique	10 681	0,9
Autres immobilisations corporelles	2 396	0,2
Immobilisations incorporelles	2 137	0,2
Total	1 176 493	100

Annexes

Tableau 13 : Acquisitions nettes de cessions des actifs non financiers des Collectivités Territoriales

Valeurs en milliers de dhs

Types d'immobilisations	Achats ¹	Grosses réparations	Travaux en régie	Dons en nature	Total des acquisitions	Cessions et dons versés	Total net des cessions
Terrains	239 455	487 900	0	3 226	730 581	1 863	728 718
Constructions	5 622 639	2 669 043	9 894	75 634	8 377 210	505 879	7 871 331
Logements	16 242	4 172	0	84	20 498	4 679	15 819
Bâtiments non résidentiels	1 168 259	595 614	713	14 921	1 779 507	144 780	1 634 727
Ouvrages de génie civil	4 438 138	2 069 257	9 181	60 629	6 577 205	356 420	6 220 785
Machines et matériels	967 895	51 306	0	31 429	1 050 630	115 389	935 241
Matériel de transport	523 163	37 543	0	30 994	591 700	86 490	505 210
Mobilier et matériel de bureau	86 571	1 527	0	95	8 8193	2 770	85 423
Matériel informatique	69 222	4 670	0	116	74 008	649	73 359
Matériel technique	288 939	7 566	0	224	296 729	25 480	271 249
Autres immobilisations corporelles	174 333	1 437	402	1 978	178 150	907	177 243
Immobilisations incorporelles	155 149	2 309	105	0	157 563	457	157 106
Total	7 159 471	3 211 995	10 401	112 267	10 494 134	624 495	9 869 639

Tableau 14 : Acquisitions nettes de cessions des bâtiments non résidentiels des Collectivités Territoriales

Valeurs en milliers de dhs

Types d'immobilisations	Achats ¹	Grosses réparations	Travaux en régie	Dons en nature	Total des acquisitions	Cessions et dons versés	Total net des cessions
Bâtiments administratifs	162 772	173 255	510	210	336 747	7 835	328 912
Bâtiments à usage commercial	202 150	57 173	1	244	259 568	15 134	244 434
Bâtiments à usage industriel	94 889	28 129	0	493	123 511	1 086	122 425
Bâtiments scolaires et d'enseignement	81 365	40 545	0	3 509	125 419	25 190	100 229
Centres hospitaliers dispensaires et autres centres de santé ou d'hygiène	42 617	30 717	0	372	73 706	8 183	65 523
Centres sociaux d'accueil foyers	153 703	21 081	0	3 771	178 555	18 035	160 520
Clubs et salles de sport et de loisirs	229 072	135 578	0	974	365 624	36 712	328 912
Bâtiments de culte	44 298	35 019	0	891	80 208	8 736	71 472
Bâtiments culturels, de beaux-arts et édifices monumentaux	137 347	67 166	0	547	205 060	23 869	181 191
Centres de rééducation et d'incarcération	108	0	0	3 910	4 018	0	4 018
Entrepôts	3 614	1 831	202	0	5 647	0	5 647
Autres à préciser	16 324	5 120	0	0	21 444	0	21 444
Total	1 168 259	595 614	713	14 921	1 779 507	144 780	1 634 727

¹ Y compris les autres frais liés à l'acquisition (Transport, installation...)

Tableau 15 : Acquisitions nettes de cessions en ouvrages de génie civil des Collectivités Territoriales

Valeurs en milliers de dhs

Types d'immobilisations	Achats ¹	Grosses réparations	Travaux en régie	Dons en nature	Total des acquisitions	Cessions et dons versés	Total net des cessions
Voies, routes, pistes,	2 582 078	1 401 896	6 510	33 642	4 024 126	276 941	3 747 185
Ponts, tunnels et passages	277 161	39 938	0	3 909	321 008	17 895	303 113
Réseaux d'électricité et ouvrages d'éclairages publics	490 343	122 726	0	8 047	621 116	29 286	591 830
Réseaux d'eau potable	416 354	49 619	9	13 475	479 457	17 436	462 021
Réseaux des égouts	194 654	24 443	0	493	219 590	6 134	213 456
Réseaux d'irrigation	21 576	12 681	0	1 013	35 270	580	34 690
Barrages, digues et installations hydroélectriques	12 393	1 515	0	0	13 908	0	13 908
Réseaux de télécommunication	768	405	0	0	1 173	0	1 173
Ports et jetées	0	46	0	0	46	0	46
Aéroports	0	2 552	0	0	2 552	0	2 552
Installations de sport et de loisirs	80 437	41 073	0	50	121 560	0	121 560
Gisements de ressources minérales et énergétiques	3 024	100	0	0	3 124	2 904	220
Autres ouvrages à préciser	359 350	372 263	2 662	0	734 275	5 244	729 031
Total	4 438 138	2 069 257	9 181	60 629	6 577 205	356 420	6 220 785

Tableau 16 : Acquisitions nettes de cessions d'autres immobilisations corporelles des Collectivités Territoriales

Valeurs en milliers de dhs

Types d'immobilisations	Achats ¹	Grosses réparations	Travaux en régie	Dons en nature	Total des acquisitions	Cessions	Total net des cessions
Cheptel	758	54	0	1 978	2 790	60	2 730
Plantations d'arbres	1 3446	1 355	0	0	14 801	458	14 343
Bacs à ordures	159 548	28	402	0	159 978	389	159 589
Autres à préciser	581	0	0	0	581	0	581
Total	174 333	1 437	402	1978	178 150	907	177 243

¹ Y compris les autres frais liés à l'acquisition (Transport, installation....)

Tableau 17 : Acquisitions nettes de cessions en machines et matériels des Collectivités Territoriales

Valeurs en milliers de dhs

Types d'immobilisations	Achats ¹	Grosses réparations	Travaux en régie	Dons en nature	Total des acquisitions	Cessions et dons versés	Total net des cessions
Matériel de transport	523 163	37 543	0	30 994	591 700	86 490	505 210
Véhicules utilitaires	431 782	30 275	0	26 622	488 679	59 278	429 401
Véhicules de tourisme	61 069	6 739	0	4 357	72 165	4 363	67 802
Matériel naval	6 192	0	0	0	6 192	0	6 192
Matériel ferroviaire roulant	10	0	0	0	10	0	10
Autres	24 110	529	0	15	24 654	22 849	1 805
Mobilier et matériel de bureau	86 571	1 527	0	95	88 193	2 770	85 423
Mobilier de bureau	71 529	975	0	47	72 551	2 731	69 820
Matériel de bureau	15 042	552	0	48	15 642	39	15 603
Matériel informatique	69 222	4 670	0	116	74 008	649	73 359
Matériel technique	288 939	7 566	0	224	296 729	25 480	271 249
Matériel agricole	3 926	15	0	11	3 952	902	3 050
Machines pour bâtiments, mines et travaux publics	88 516	5 364	0	0	93 880	779	93 101
Matériel scolaire, d'enseignement et de laboratoire	5 800	0	0	112	5 912	4 117	1 795
Machines pour le travail du papier et du carton	122	0	0	0	122	0	122
Machines pour l'imprimerie	951	10	0	0	961	0	961
Equipements radio, télévision, communication, cinématographie et photographie	7 702	56	0	0	7 758	154	7 604
Matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	24 293	0	0	0	24 293	12 730	11 563
Matériel de pavoisement	62 211	315	0	0	62 526	147	62 379
Matériel de signalisation	40 060	373	0	0	40 433	324	40 109
Matériel de literie et couchage	5 735	0	0	0	5 735	2 598	3 137
Matériel de cuisine	1 889	0	0	0	1 889	1 203	686
Moto pompe	17 520	475	0	64	18 059	748	17 311
Matériel pour le conditionnement d'air, la réfrigération et la congélation	5 457	178	0	0	5 635	0	5 635
Autres matériels à préciser	24 757	780	0	37	25 574	1 778	23 796
Total	967 895	51 306	0	31 429	1 050 630	115 389	935 241

¹ Y compris les autres frais liés à l'acquisition (Transport, installation....)

Tableau 18 : Acquisitions nettes de cessions des immobilisations incorporelles des Collectivités Territoriales

Valeurs en milliers de dhs

Types d'immobilisations	Achats ¹	Grosses réparations	Travaux en régie	Dons en nature	Total des acquisitions	Cessions et dons versés	Total net des cessions
Recherche et développement	58 234	1 941	100	0	60 275	315	59 960
Logiciels	23 818	83	0	0	23 901	135	23 766
Bases de données	64 697	0	0	0	64 697	0	64 697
Œuvres récréatives, littéraires ou artistiques	981	20	5	0	1 006	7	999
Autres à préciser	7 419	265	0	0	7 684	0	7 684
Total	155 149	2 309	105	0	157 563	457	157 106

¹ Y compris les autres frais liés à l'acquisition (Transport, installation,...)**Tableau 19 : Sources de financement selon le type de Collectivité Territoriale**

Valeurs en milliers de dhs

Source de financement	Type de collectivité						Total
	Conseil régional	Conseil provincial ou conseil préfectoral	Groupement de communes	Arrondissement	Commune urbaine	Commune rurale	
Excédent	678007	924641	47639	70	1962154	1566235	5178746
TVA	60115	1470875	448	0	507396	257934	2296768
Cessions et réductions d'immobilisations	0	0	0	0	0	32	32
Subventions d'équipement	6346	367034	18838	0	257464	50024	699706
Subventions de fonctionnement	0	14722	3678	54921	220476	15232	309029
Fonds de concours	827	209105	20316	35217	270021	362867	898353
Dons	0	37	0	0	9183	65233	74453
Emprunts auprès du FEC	0	19228	0	0	718917	129365	867510
Emprunts intérieurs auprès des autres établissements de crédit	0	0	0	0	92486	8197	100683
Autres sources de financements	1927	1319	8788	10858	25327	20635	68854
Total	747222	3006961	99707	101066	4063424	2475754	10494134

Tableau 20 : Répartition des investissements des Collectivités Territoriales en bâtiments non résidentiels réalisés en partenariat

Valeurs en milliers de dhs

Type de bâtiments	Valeur	%
Bâtiments administratifs	2 267	1
Bâtiments à usage commercial	17 842	7,6
Bâtiments à usage industriel	18 360	7,8
Bâtiments scolaires et d'enseignement	33 431	14,3
Centres hospitaliers, dispensaires et autres centres de santé ou d'hygiène	8 726	3,7
Centres sociaux d'accueil, foyers	48 475	20,7
Clubs et salles de sport et de loisirs	81 534	34,8
Bâtiments de culte	4 133	1,8
Bâtiments culturels, de beaux-arts et édifices monumentaux	15 077	6,4
Centres de rééducation et d'incarnation	1 514	0,7
Autres	2 816	1,2
Total	234 175	100

Tableau 21 : Répartition des investissements des Collectivités Territoriales en génie civil réalisés en partenariat

Valeurs en milliers de dhs

Type d'ouvrage	Valeur	%
Voies, routes et pistes	512467	66,9
Ponts, tunnels et passages	14761	1,9
Réseaux d'électricité et ouvrages d'éclairage public	92879	12,1
Réseaux d'eau potable	75438	9,9
Réseaux des égouts	24768	3,2
Réseaux d'irrigation	2495	0,3
Barrages, digues et installation hydroélectrique,,,	2167	0,3
Réseaux ferroviaires	1200	0,2
Installations de sport et de loisirs	10693	1,4
Espaces verts	2180	0,3
Autres ouvrages	26498	3,5
Total	765 546	100

Tableau 22 : Répartition des investissements réalisés en partenariat par les Collectivités Territoriales en matériel technique

Valeurs en milliers de dhs

Type de matériel technique	Valeur	%
Matériel agricole	716	6,7
Machines pour bâtiments, mines et travaux publics...	1 838	17,2
Matériel scolaire, d'enseignement et de laboratoire	605	5,7
Equipements radio, télévision, communication, cinématographie et photographie	3	0
Matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	5 500	51,5
Matériel de pavoisement	53	0,5
Matériel de signalisation	19	0,2
Matériel de literie et de couchage	519	4,9
Matériel de cuisine	430	4
Moto pompe	155	1,4
Matériel pour le conditionnement d'air, la réfrigération et la congélation	8	0,1
Autres	835	7,8
Total	10 681	100

Index des tableaux

<i>Tableau 1 : Acquisitions d'actifs non financiers des Collectivités Territoriales par type d'immobilisation</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 2 : Répartition des acquisitions d'actifs non financiers par catégorie d'immobilisation et selon le type de Collectivité Territoriale</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 3 : Répartition des acquisitions d'actifs non financiers selon le type de Collectivité Territoriale et par nature d'immobilisation</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 4 : Acquisitions des Collectivités Territoriales en Bâtiments (n.c les logements).....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 5 : Acquisitions des Collectivités Territoriales en ouvrages de génie civil.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 6 : Acquisitions des Collectivités Territoriales en matériels.....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 7 : Acquisitions des immobilisations des Collectivités Territoriales par fonction.....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 8 : Structure des acquisitions des immobilisations par type de fonctions.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 9 : Structure fonctionnelle des acquisitions par nature d'immobilisation.....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 10 : Sources de financement des Collectivités Territoriales.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 11 : Répartition fonctionnelle des investissements des Collectivités Territoriales réalisés en partenariat.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 12 : Répartition des investissements des collectivités territoriales réalisés en partenariat par type d'immobilisation.....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 13 : Acquisitions nettes des cessions des Collectivités Territoriales.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 14 : Acquisitions nettes de cessions en bâtiments non résidentiels des Collectivités Territoriales.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 15 : Acquisitions nettes de cessions en ouvrages de génie civil des Collectivités Territoriales.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 16 : Acquisitions nettes de cessions d'autres immobilisations corporelles des Collectivités Territoriales.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 17 : Acquisitions nettes de cessions en machines et matériels des Collectivités Territoriales.....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 18 : Acquisitions nettes de cessions des immobilisations incorporelles des Collectivités Territoriales.....</i>	<i>37</i>

<i>Tableau 19 : Sources de financement selon le type de Collectivité Territoriale</i>	37
<i>Tableau 20 : Répartition des investissements des Collectivités Territoriales en bâtiments non résidentiels réalisés en partenariat</i>	38
<i>Tableau 21 : Répartition des investissements des Collectivités Territoriales en génie civil réalisés en partenariat</i>	38
<i>Tableau 22 : Répartition des investissements réalisés en partenariat par les Collectivités Territoriales en matériel technique</i>	39

Index des graphiques

<i>Graphique 1 : Participation des Administrations Publiques à la FBCF nationale</i>	13
<i>Graphique 2 : FBCF des Administrations Publiques par type d'unité</i>	14
<i>Graphique 3 : Répartition des Collectivités Territoriales selon le type d'unité (en %)</i>	15
<i>Graphique 4 : Répartition des acquisitions des actifs non financiers par type de Collectivité Territoriale</i>	16
<i>Graphique 5 : Acquisitions en bâtiments des Collectivités Territoriales en 2014 (en %)</i>	20
<i>Graphique 6 : Acquisitions en ouvrages de génie civil des Collectivités Territoriales en 2014 (en %)</i>	22
<i>Graphique 7 : Acquisitions en matériels des Collectivités Territoriales en 2014 (en %)</i>	24
<i>Graphique 8 : Acquisitions en immobilisations incorporelles des Collectivités Territoriales en 2014 (%)</i>	25

Liste des abréviations

ANAM : Agence Nationale d'Assurance Maladie

AP : Administration Publique

CMR : Caisse Marocaine de Retraite

CNOPS : Caisse Nationale des Organismes de Protection Sociale

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

COFOG: Classification Of the Functions Of Government

CT : Collectivité Territoriale

EPA : Etablissement Public à caractère Administratif

FBCF : Formation Brute du Capital Fixe

FEC : Fonds d'Équipement Communal

HCP : Haut-Commissariat au Plan

INDH : Initiative Nationale du Développement Humain

ISBL : Institutions Sans But Lucratif

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ORMVA : Office Régional de Mise en Valeur Agricole

RCAR : Régime Collectif des Allocations de Retraite

SEGMA : Service de l'Etat Géré de Manière Autonome

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée